



St Cernin le 4 janvier 1920

Monsieur le Préfet,

Le soussigné, Antoine Garroumets, propriétaire domicilié à
Chouzon, chef de St Cernin où il est né le 30 octobre 1860
a l'honneur de solliciter de votre bienveillance un passe-
port pour se rendre à Gandia (Espagne) où, ayant
longtemps résidé, il a encore des intérêts

Il désire effectuer ce voyage par Carbière

Tuilletz agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage
de son profond respect.

Antoine Garroumets

Nous, Maire de St Cernin, considérant que
M^r Garroumets Antoine jouit d'une parfaite
honorabilité, donnons à sa demande
l'avis le plus favorable.

Le Maire,

